

ACTIVEZ VOTRE GARANTIE 20 ANS !

ATTENTION
LA GARANTIE PREND
EFFET À PARTIR
DE LA DATE DE
FACTURATION

Adhérez gratuitement sur terresdefenetre.fr



INSÉRER ICI VOTRE CARTE D'ACTIVATION

1. **Votre garantie 20 ans est gratuite**, pour en bénéficier vous devez l'activer.
2. **Avec la carte fournie** par votre partenaire Terres de Fenêtre, rendez-vous sur le site terresdefenetre.fr à la rubrique « Activer ma garantie ».
3. **Muni de vos identifiants**, activez en ligne la garantie 20 ans.
4. **Vous recevrez un e-mail de confirmation** de votre garantie Terres de Fenêtre.

POUR BIEN RÉNOVER VOTRE HABITAT, CHOISISSEZ UN PROFESSIONNEL TERRES DE FENÊTRE :

/ UN PARTENAIRE DE CONFIANCE.

Spécialistes de l'habitat et professionnels de la menuiserie, plus de 110 partenaires, Terres de Fenêtre constituent notre réseau national de proximité. Ils sont certifiés



/ AMÉLIORER VOTRE HABITAT, C'EST NOTRE MÉTIER.

Venez découvrir l'ensemble de notre offre :

- Fenêtres ALU, PVC, BOIS et mixtes
- Volés roulants et battants
- Portes d'entrée
- Portes de garage
- Portails
- Stores, pergolas
- Domotique et systèmes d'alarmes



Selon disposition certificat « Menuiseries PVC n° 146-129 »

**FABRIQUÉ
EN FRANCE**

terresdefenetre.fr

VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE

20 ANS
DE TRANQUILITÉ

AUGUSTAL RCS B 349 720 410 Hamez - 2 Terres de Fenêtre - Shutterstock - 19100 - 05/2018 - entreprise indépendante partenaire du réseau Terres de Fenêtre. / SHIPRO Photos non contractuelles. Voir conditions en magasin, ne pas être sur la voie publique.

terresdefenetre.fr

Terres de Fenêtre®

Le choix qui va de soi

Terres de Fenêtre®

Le choix qui va de soi

CHER CLIENT, MERCİ ET FÉLICITATIONS D'AVOIR CHOISI UNE MENUISERIE TERRES DE FENÊTRE !

Votre partenaire Terres de Fenêtre vient d'achever votre rénovation.

Une nouvelle porte ou de nouvelles fenêtres, ça change tout dans une maison.

Mais l'important, c'est que ça dure : Terres de Fenêtre s'engage sur la qualité de ses menuiseries et de ses garanties.

**GARANTIE
INCLUDE
DANS
LE PRIX**

**GARANTIE
20
ANS**

PENSEZ-Y

Conservez ce certificat, agraphez-le avec votre facture dans un même dossier.

DÉCOUVREZ VOTRE GARANTIE

GARANTIES FENÊTRES ET PORTE D'ENTRÉE		GARANTIE FOURNISSEUR	GARANTIE TDF
1	Maintien mécanique des angles PVC	10 ANS	20 ANS
2	Stabilité de la structure des profils PVC & Aluminium	10 ANS	20 ANS
3	Tenue des organes de rotation (paumelles)	10 ANS	20 ANS
4	Maintien de la teinte des profils PVC (blanc-beige-gris)	10 ANS	20 ANS
5	Maintien de la teinte des profils décor plaxée	10 ANS	20 ANS
6	Maintien de la teinte des profils décor laquée	5 ANS	10 ANS
7	Étanchéité des doubles vitrages (embuage)*	10 ANS	20 ANS
8	Casse du barillet (hors effraction)	2 ANS	5 ANS
9	Étanchéité entre ouvrant et dormant PVC & Aluminium	10 ANS	20 ANS
10	Maintien des accessoires d'étanchéité (joints)	2 ANS	5 ANS
11	Stabilité de la teinte sur menuiserie Aluminium (hors impact et rayure)	5 ANS	10 ANS
12	Détérioration du panneau de porte d'entrée (hors impact et rayure)	2 ANS	2 ANS
13	Modification physique du panneau (porte d'entrée) entraînant un dysfonctionnement sur l'étanchéité et la fermeture (hors impact et rayure)	10 ANS	20 ANS
14	Détérioration crémone et serrure entraînant un dysfonctionnement (hors effraction et vandalisme)	2 ANS	5 ANS
15	Porte d'entrée : tenue mécanique et structure	10 ANS	20 ANS

GARANTIES VOLETS ROULANTS PVC & ALUMINIUM		GARANTIE FOURNISSEUR	GARANTIE TDF
16	Changement d'aspect des lames Aluminium et PVC (hors rayures et impacts)	2 ANS	5 ANS
17	Si manœuvre par sangle : dommage sur mécanisme ou sur boîtier de sangle	2 ANS	5 ANS
18	Si manœuvre par treuil : dommage sur crosse d'accrochage, sur tige oscillante ou sur cardan	2 ANS	5 ANS
19	Altération du roulement à billes (dans l'axe de rotation) ou des coulisses	2 ANS	5 ANS
20	Problème de fonctionnement du moteur ou des accessoires électriques	5 ANS	5 ANS
21	Maintien mécanique de la structure du coffre de volet roulant	2 ANS	5 ANS
22	Maintien mécanique du tablier (lames en Aluminium)	2 ANS	5 ANS
23	Maintien mécanique du tablier (lames en PVC)	2 ANS	5 ANS

CONSEIL D'ENTRETIEN

/ LE CONTRAT D'ENTRETIEN

Pour une tranquillité totale, votre partenaire Terres de Fenêtre vous propose en plus un contrat d'entretien. Il garantit le remplacement de certaines pièces, un bon réglage de l'installation, un dépannage prioritaire...

/ LE KIT D'ENTRETIEN TERRES DE FENÊTRE

Terres de Fenêtre vous propose Terr'Clean, le kit de nettoyage pour un entretien parfait de vos menuiseries PVC. Disponible auprès de votre installateur, il est indispensable pour une durée de vie optimale de vos menuiseries.

MODALITÉS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

En cas de vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception : conformément aux dispositions légales en vigueur, les produits Terres de Fenêtre (fenêtres et portes d'entrée PVC et alu et volets roulants) sont garantis pendant une période de 10 ans minimum (et jusqu'à 20 ans selon tableau ci-contre), à compter de la date de facturation. Cette garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange pur et simple des pièces reconnues défectueuses sans indemnités d'aucune sorte, notamment pour la main-d'œuvre de démontage, remontage, immobilisation et frais de transport. La garantie ne joue pas en cas de dommages ou de défauts provoqués par accident, ou par catastrophes naturelles, erreurs de manipulation; ni en cas de modification de l'installation ou de l'absence d'entretien des produits installés par Terres de Fenêtre.

La garantie Terres de Fenêtre s'exerce sur le produit seul. Elle n'exclut le recours aux garanties des assurances du client ou du poseur. Selon les usages en pratique, il incombe au client de prouver la responsabilité de Terres de Fenêtre.

Exclusions : la garantie entre dans le cadre d'une utilisation normale et d'un entretien approprié*. Le vandalisme et l'effraction ne rentrent pas dans le cadre de la garantie Terres de Fenêtre. Les vitrages, composés de petits bois et croisillons (Point 7 du tableau), ainsi que tous les accessoires décoratifs sont exclus de la garantie. La présente garantie est applicable uniquement sur les menuiseries PVC & Aluminium de fabrication MAUGIN.

Les extensions de garantie proposées engagent la pleine responsabilité de la marque Terres de Fenêtre sur ses produits, à l'exclusion de dommages éventuels dus à la mise en œuvre ou à une utilisation anormale. L'adjonction de composants ou de pièces détachées (tels que vitrage, quincaillerie, joints, panneaux de porte, profilés de menuiserie) d'une autre marque que Terres de Fenêtre, entraîne la perte totale de la garantie sur le produit.

Certifications : toutes nos menuiseries (PVC - Hors Plaxée, laquée, menuiserie avec seuil alu de 20 mm, avec soubassement, avec CVI et VR3A, menuiserie avec allège, ensemble composé, menuiserie à l'italienne, basculante et coulissante et porte avec panneau décoratif) sont sous certificat du CSTB et/ou Avis Technique. Toutes nos menuiseries aluminium, sont sous homologations du gammiste (hors gamme porte tertaire). Nos coffres de Volets Roulants CVI Equinox, Zénith & VR3A sont sous Avis Technique.

Pour toute demande complémentaire concernant vos garanties, veuillez contacter votre partenaire Terres de Fenêtre.

*Entretien recommandé à partir de produits de nettoyage tels que Terr'Clean.